

Pédiculose

OUTILS D'INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Mise à jour 2023



Édition 2013

Rédigé par :

Michel Frigon, M.D., Direction de santé publique

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

Daniel Lafond, infirmier, CSSS Québec-Nord, Centre de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Édition 2018

Mise à jour faite par :

Chantal Béland, infirmière ASI (assistante du supérieur immédiat), CLSC Ancienne-Lorette

CIUSSS de la Capitale-Nationale

Daniel Lafond, infirmier en milieu scolaire, CLSC de la Jacques-Cartier, CIUSSS de la Capitale-Nationale

Marie-France Beaudet, médecin-conseil

Direction de santé publique, CIUSSS de la Capitale-Nationale

Révision 2023

Mise à jour par :

Chantal Béland, infirmière ASI (assistante du supérieur immédiat)

CIUSSS de la Capitale-Nationale

Sophie Bonneau, conseillère en soins infirmiers

Secteurs périnatalité, santé des jeunes et clinique jeunesse

Direction des soins infirmiers et de la santé physique

Direction adjointe - Qualité des pratiques professionnelles et développement clinique CIUSSS de la Capitale-Nationale

Julie Desruisseaux, conseillère en soins infirmiers

Service Prévention et protection des maladies infectieuses

Direction de la santé publique, CIUSSS de la Capitale-Nationale

Marie-France Beaudet, médecin-conseil

Direction de santé publique, CIUSSS de la Capitale-Nationale

Le genre masculin est utilisé dans ce document et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse Internet

www.ciusss-capitalnationale.gouv.qc.ca

Dépôt légal, Bibliothèques et Archives nationales du Québec, 2023

ISBN: 978-2-550-95775-1 (PDF)

Cette publication a été versée dans la banque SANTÉCOM.

La reproduction de ce document est permise, pourvu que la source en soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I. Rôle et responsabilités des personnes concernées par la prévention de la pédiculose en milieu scolaire	5
Rôle et responsabilités du parent ou du tuteur	5
Rôle et responsabilités de la direction de l'école	5
Rôle et responsabilités du personnel en milieu scolaire	6
Rôle et responsabilités de l'infirmière en milieu scolaire du CIUSSS de la Capitale-Nationale	6
Rôle et responsabilités de la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale	7
À propos de la confidentialité... ..	7
 SECTION II. Au moment de la rentrée scolaire	9
Interventions à mettre en place à la rentrée.....	9
Pédiculose – Rencontre de parents.....	9
Lettre pour la rentrée scolaire	10
Autotest – Mythes ou réalités ?	11
<i>Letter for back-to-school time</i>	12
<i>Self-test – Myth or reality?</i>	13
 SECTION III. Déclaration d'un cas	14
Arbre décisionnel n° 1 – Déclaration d'un cas	14
Arbre décisionnel n° 2 – Déclaration d'autres cas	14
Consignes à la suite du signalement d'un cas	15
Pédiculose – Lettre aux parents – 1 ^{er} avis	16
Procédure pour l'examen visuel de la tête avec un peigne fin	17
<i>Pediculosis – Letter to the parents – 1st notice</i>	18
<i>Procedure for visual examination of the head with a fine comb</i>	19
Pédiculose – Note à l'enseignant.....	20
Arbre décisionnel n° 3 – Cas particulier	21
 SECTION IV. Éclosion, 2^e avis	22
Arbre décisionnel n° 4 – Éclosion, 2 ^e avis	22
Consignes à la suite du signalement d'un cas – 2 ^e avis	23
Pédiculose – Lettre aux parents – 2 ^e avis	24
Questionnaire d'évaluation – 2 ^e avis	25
<i>Pediculosis – Letter to the parents – 2nd notice</i>	26
<i>Pediculosis – Evaluation questionnaire – 2nd notice</i>	27
 SECTION V. Cas persistants 3^e avis	29
Arbre décisionnel n° 5 - Cas persistant après le 2 ^e avis	28
Consignes à la suite du signalement d'un cas – 3 ^e avis	29
Pédiculose – Lettre aux parents – 3 ^e avis	30
<i>Pediculosis – Letter to the parents – 3rd notice</i>	31
Grille d'évaluation du traitement de la pédiculose à l'intention de l'infirmière	Erreur ! Signet non défini.
Professionnels de la santé – Procédure pour l'application des produits de la catégorie « 2 applications ».....	37
Professionnels de la santé – Procédure pour l'application des produits de la catégorie « 3 applications ».....	38
Infestation de poux – Traitement « 2 applications ».....	39
Infestation de poux – Traitement « 3 applications ».....	40
Références.....	41

SECTION I.

Rôle et responsabilités des personnes concernées par la prévention de la pédiculose en milieu scolaire

Rôle et responsabilités du parent ou du tuteur

- ❑ **Prévention**
 - Apprendre à reconnaître les poux et les lentes et connaître les aspects importants de l'infestation.
 - Examiner la tête de son enfant.
- ❑ **Signalement de la pédiculose**
 - Aviser tous les milieux fréquentés (école, milieu de garde, amis, etc.) lorsque son enfant a des poux ou des lentes.
 - Collaborer avec la direction de l'école à l'application du protocole d'intervention.
- ❑ **Traitement/mesures de contrôle**
 - Identifier et traiter les personnes infestées dans la famille.
 - Être responsable du traitement de son enfant et de son suivi.
 - Respecter les démarches à suivre selon le traitement choisi.

Rôle et responsabilités de la direction de l'école

- ❑ **Prévention**
 - Faire connaître le protocole d'intervention à tout le personnel de l'établissement.
 - Voir à la distribution aux parents et à tout le personnel de l'établissement d'un document d'information sur la pédiculose au moment de la rentrée.
- ❑ **Signalement de la pédiculose**
 - Informer les parents, remettre la documentation nécessaire si elle soupçonne qu'un enfant est atteint de poux ou de lentes et recommander de consulter un professionnel de la santé au besoin.
 - Aviser l'infirmière du CIUSSS de la Capitale-Nationale responsable du milieu scolaire.
 - S'assurer que le personnel procède selon le protocole d'intervention.
 - Identifier une personne responsable de la notification des cas de pédiculose dans le milieu.
 - Collaborer avec l'infirmière en milieu scolaire du CIUSSS de la Capitale-Nationale dans l'application du protocole d'intervention lors de dépistage, d'information et de contrôle.
- ❑ **Traitement/mesures de contrôle**
 - Informer, dès que possible, les parents, les élèves et le personnel des mesures de contrôle.
 - S'assurer de la distribution aux parents de la lettre recommandée selon les étapes du protocole.
 - Collaborer avec l'infirmière en milieu scolaire du CIUSSS de la Capitale-Nationale lors d'éclosion.

Rôle et responsabilités du personnel en milieu scolaire

- ❑ **Prévention**
 - Sensibiliser les enfants au mode de transmission des poux, aux symptômes qu'ils provoquent ainsi qu'aux mesures générales de contrôle à l'aide des outils disponibles.
 - Demeurer vigilant à la possibilité d'une éclosion de pédiculose en lien avec les activités scolaires.
- ❑ **Signalement de la pédiculose**
 - Informer la direction de l'école si un membre du personnel soupçonne qu'un enfant est atteint de poux ou de lentes ou lorsqu'un parent l'avise que son enfant est porteur.
 - Aviser la direction de l'école lorsque le membre du personnel a lui-même des poux ou des lentes.
- ❑ **Traitement/mesures de contrôle**
 - Suivre les recommandations de l'infirmière en milieu scolaire du CIUSSS de la Capitale-Nationale lors d'infestation active ou lors d'éclosion persistante.

Rôle et responsabilités de l'infirmière en milieu scolaire du CIUSSS de la Capitale-Nationale

- ❑ **Prévention**
 - Faire la promotion du protocole d'intervention auprès de la direction de l'école.
 - Collaborer avec la direction de l'école afin d'informer et de sensibiliser les parents, les enfants et le personnel à la problématique de la pédiculose particulièrement au moment de la rentrée.
 - Agir comme personne-ressource en matière de prévention en maladies infectieuses selon les recommandations de la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale.
 - Fournir les conseils et le soutien dans l'application des recommandations contenues dans le protocole d'intervention à titre de prévention et de traitement.
- ❑ **Signalement de la pédiculose**
 - Prendre connaissance d'un signalement de pédiculose et s'assurer de la mise en application du processus de contrôle lors d'éclosion ou d'infestation active.
- ❑ **Traitement/mesures lors d'éclosion**
 - Suivre les recommandations contenues dans le protocole d'intervention.
 - Collaborer avec la direction de l'école lors d'éclosion ou d'infestation active de pédiculose pour :
 - rencontrer les parents, les enfants et le personnel;
 - former le personnel attitré à l'examen des têtes et au besoin, superviser l'examen des têtes dans l'école.
 - Contacter le pharmacien ou le médecin lorsqu'il y a litige entre leurs recommandations et celles contenues dans le protocole d'intervention.

Rôle et responsabilités de la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale

❑ Prévention

- Collaborer à la promotion du protocole d'intervention auprès des centres de services scolaires, du CIUSSS de la Capitale-Nationale, des médecins et des pharmaciens de son territoire.
- Faire le lien avec les services Info-Santé au regard de l'information à la population.
- Faire le lien avec les médias lorsque nécessaire afin de sensibiliser et d'informer la population à la problématique.

❑ Signalement de la pédiculose

- Être disponible aux professionnels de la santé pour soutien et conseil.

❑ Traitement/mesures lors d'éclosion

- Collaborer avec les infirmières en milieu scolaire du CIUSSS de la Capitale-Nationale à l'évaluation et au choix des mesures de surveillance et de contrôle lors de situations particulières.
- Assurer un soutien aux infirmières en milieu scolaire du CIUSSS de la Capitale-Nationale au besoin pour l'application de ces mesures.

À propos de la confidentialité...

- ❑ Toute information concernant l'état de santé d'un enfant ou d'un membre du personnel doit être traitée d'une façon respectueuse et confidentielle.
- ❑ Il est nécessaire d'informer la direction de l'école de la présence d'un cas de pédiculose afin de mettre en place des mesures de contrôle. **L'information permettant d'identifier un enfant ou un membre du personnel infesté doit être limitée aux personnes impliquées dans le contrôle de la pédiculose dans l'école.**
- ❑ **Les renseignements contenus dans le dossier de santé scolaire ne sont pas accessibles au personnel de l'école, sauf si les parents l'autorisent par écrit.**

SECTION II.

Au moment de la rentrée scolaire...

Interventions à mettre en place à la rentrée

- 1 Présentation du protocole d'intervention à la direction de l'école
- 2 Envoi de la lettre pour la rentrée scolaire aux parents incluant le lien vers le dépliant Poux...Poux...Poux en ligne.
- 3 Rencontre de sensibilisation à la problématique de la pédiculose lors de l'assemblée générale des parents ou des rencontres de parents à d'autres occasions (voir le contenu de rencontre proposé : « Pédiculose – Rencontre de parents ») (facultative)

Facultative

Pédiculose – Rencontre de parents

- Expliquer la façon de procéder (1^{er} avis, 2^e avis et 3^e avis)**
 - Conservation des lettres contenant le lien « Poux...Poux...Poux : Tout savoir sur les poux de tête »
 - Nécessité d'en prendre connaissance (nouveau contenu)
- Communication téléphonique de l'infirmière si l'enfant est porteur de poux ou de lentes**
- Selon le traitement choisi**
 - Importance de la 2^e application 9 jours après la 1^{re} application (traitement à 2 applications)
OU
 - Importance des 2^e et 3^e applications à 7 et à 14 jours après la 1^{re} application (traitement à 3 applications)
- Importance d'enlever les lentes et les poux le 2^e, le 11^e et le 17^e jour après la 1^{re} application du traitement, quel que soit le schéma de traitement choisi**
 - Les signes de démangeaisons ne sont pas toujours présents et peuvent prendre de 3 à 6 semaines avant de se manifester.
 - Importance de respecter le nombre d'applications selon le traitement choisi
- Pas de produit de prévention, de recette maison, ni de vinaigre, c'est-à-dire pas d'autres produits que ceux recommandés par l'infirmière**



AUX PARENTS

LA RENTRÉE SCOLAIRE, C'EST AUSSI POUR LES POUX!

Chaque année, dans toutes les régions du Québec, des milliers d'enfants retournent sur les bancs d'école. C'est aussi le moment où les poux sont de retour dans nos établissements. Nous devons être prêts à les débusquer pour contrôler leur prolifération et leur transmission.

Dépliant d'information

Vous trouverez sur le site web du ministère de la Santé et des Services sociaux le dépliant Poux...Poux...Poux...Tout savoir sur les poux de tête à l'adresse suivante :

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000129/>

Ce dépliant contient des conseils et des renseignements pratiques sur la pédiculose du cuir chevelu; on y aborde notamment comment faire l'examen visuel de la tête de votre enfant et les procédures de traitement.

L'examen de la tête

Procurez-vous un peigne fin (peigne conçu spécialement contre les poux, vendu à coût minime à votre pharmacie) et prenez l'habitude d'examiner la tête de votre enfant chaque semaine. Cela permettra de reconnaître et de traiter **rapidement** les enfants atteints ainsi que de limiter la contagion dans votre famille et à l'école.

Pendant l'année scolaire, il se peut que la tête de votre enfant soit examinée par l'infirmière scolaire ou par une autre personne mandatée par l'école. Vous en serez informés au préalable. Cela nous aidera à contrôler plus facilement les épidémies de poux de tête qui surviennent.

Encore des lettres

Vous recevrez peut-être, durant l'année scolaire, une ou des lettres vous avisant que votre enfant ou un autre élève a des poux de tête. Prenez soin de suivre les recommandations qui vous seront adressées et qui seront adaptées à chaque situation.

La collaboration de tous les parents est essentielle pour la prévention et le contrôle des poux de tête.

Merci de l'attention que vous prêterez à notre message.

Direction de l'école

Date

N. B. Pour plus d'information, communiquez avec le service Info-Santé.

Recto

Autotest – Mythes ou réalités ?



Le meilleur moyen de se débarrasser des poux est de connaître la vérité sur eux, comment ils vivent et comment les traiter. Certaines personnes croient qu’elles connaissent les poux, mais leur conception peut être vraiment fausse. Vérifiez vos connaissances en écrivant **VRAI** ou **FAUX** dans la colonne en regard de chaque énoncé.

1.	Les poux ne vivent que sur la tête des gens malpropres ou des gens pauvres.	
2.	Les poux ne peuvent pas sauter de la tête d’une personne qui est assise près de vous sur votre tête. En réalité, ils ne peuvent pas sauter du tout.	
3.	Se laver les cheveux tous les jours éloigne les poux.	
4.	Une personne qui a des poux peut acheter un traitement médicamenteux spécial en pharmacie sans demander une ordonnance à un médecin, mais doit suivre les recommandations d’un professionnel de la santé.	
5.	Tous les produits contre les poux ont la même efficacité.	
6.	Les poux préfèrent les cheveux longs aux cheveux très courts.	
7.	Les poux de tête rendent les gens malades.	
8.	Les poux ne peuvent pas voler; ils ne peuvent que courir.	
9.	Des produits de prévention, des traitements maison contre les poux, comme se verser du vinaigre sur la tête, ne sont pas efficaces.	
10.	Vous pouvez maîtriser une infestation par les poux si vous connaissez la vérité sur les poux, comment ils vivent et comment les traiter.	

Réponses : 1.F 2.V 3.F 4.V 5.F 6.F 7.F 8.V 9.V 10.V



Letter for back-to-school time

TO THE PARENT(S)

IT'S BACK-TO-SCHOOL TIME FOR LICE, TOO!

Every year, thousands of children are returning to school. This is also time when lice are back in our establishments. It's a sign that head lice are back. We have to be ready to find them so we can control their spread and transmission.

Information booklet

You can find the booklet *Lice... Lice... Lice... All there is to know about head lice* on the ministère de la Santé et des Services sociaux website at <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/en/document-000130/>

It contains tips and useful information about head lice; this includes how to inspect your child's head as well as treatment methods.

Checking for head lice

Get a nit comb (a comb, which is designed to remove head lice and available at a very low cost in the pharmacies) and get in the habit of checking your child for lice every week. This will help you recognize and begin treating an infestation **early** and limit the spread in your home and at school.

During the school year, your child may be checked for lice by the school nurse or another person hired by the school. You will be informed ahead of time. This will help us control a lice outbreak if one occurs.

Future letters

During the school year, you may receive one or more letters informing you that your child or another student has head lice. Please follow the recommendations provided in these letters, which will be adapted to the situation.

The cooperation of parents is crucial in preventing and controlling head lice.

Thank you for your attention to this message.

School Administration

Date

N. B. For further information, you can contact Info-Santé.

Recto

Self-test – Myth or reality?



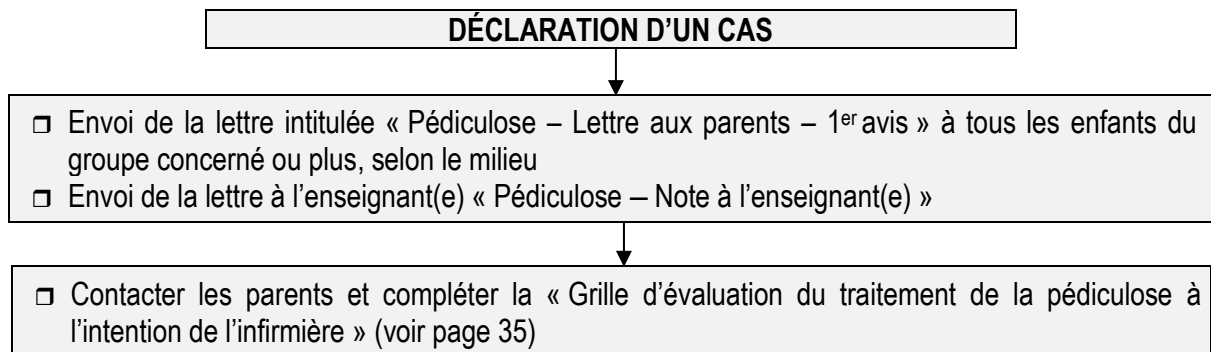
The best way to get rid of lice is to know the truth about them, how they live and how to treat for them. Some people think they know about lice, but their ideas may be quite wrong. Check your knowledge by writing **TRUE** or **FALSE** in the column beside each statement.

1.	Lice only live on the head of people who are not clean or poor people.	
2.	Lice cannot jump from head to head. In fact, they can't jump at all.	
3.	Washing your hair everyday prevents you from getting lice.	
4.	If someone has lice they can buy a special medicated treatment without a doctor's prescription but must follow the healthcare professional's recommendations.	
5.	All lice treatment products have same efficacy.	
6.	Lice prefer long hair to very short hair.	
7.	Lice can make people sick.	
8.	Lice cannot fly; they can only run.	
9.	Preventive products and home remedies for lice like pouring vinegar on the head are not effective.	
10.	You can control an infestation by lice if you know the truth about lice, how they live and how to treat them.	

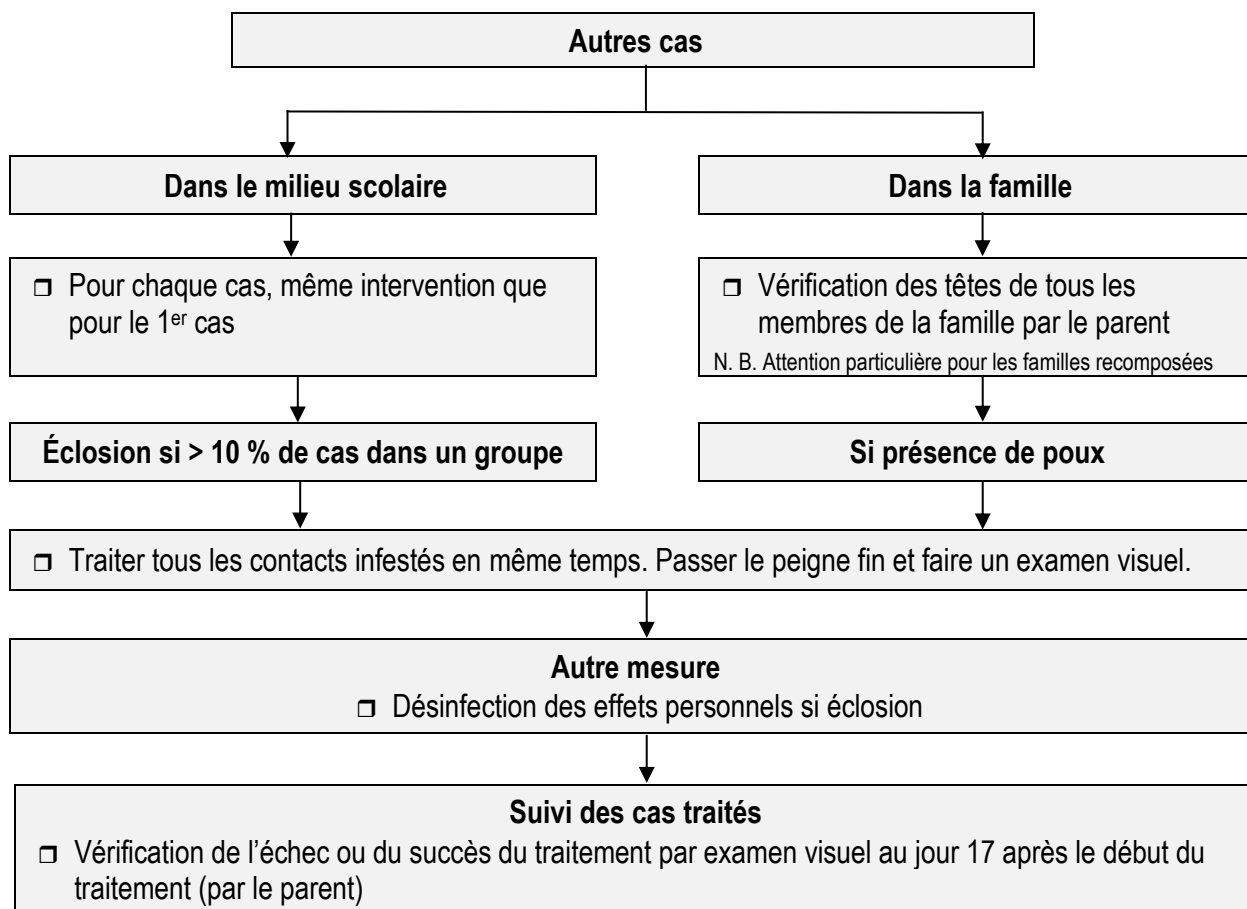
Answers: 1.F 2.T 3.F 4.T 5.F 6.F 7.F 8.T 9.T 10.T

SECTION III. Déclaration d'un cas

Arbre décisionnel n° 1 – Déclaration d'un cas



Arbre décisionnel n° 2 – Déclaration d'autres cas



Consignes à la suite du signalement d'un cas

1. Contacter l'infirmière de l'école et attendre son autorisation avant d'envoyer la lettre intitulée « Pédiculose – Lettre aux parents – 1^{er} avis »
2. Si l'infirmière recommande l'envoi :
 - a. faire un envoi de la lettre (recto) avec « Procédure pour examen visuel de la tête avec un peigne fin » (verso).
 - b. inscrire le groupe concerné
 - c. faire dater et signer la direction de l'établissement
3. Remettre une copie de cette lettre :
 - a. aux élèves de la classe
 - b. à l'enseignant et aux spécialistes
 - c. à la direction de l'établissement
4. Envoi de la lettre à l'enseignant (e) « Pédiculose- Note à l'enseignant »
5. Inscrire cet envoi dans le relevé des maladies infectieuses
6. Contacter l'infirmière dès que vous recevez une nouvelle déclaration de pédiculose pour lui transmettre le nom de l'enfant (groupe, noms des parents, numéros de téléphone à la résidence et au travail)



**Attendre la recommandation de l'infirmière
avant d'envoyer le 1^{er} avis!**



Groupe : _____

AUX PARENTS

Objet : Pédiculose (poux de tête) dans l'entourage de votre enfant

Examinez la tête de votre enfant

Il y a actuellement, dans le groupe que fréquente votre enfant, une ou plusieurs personnes qui sont infestées par des poux de tête.

Afin d'éviter la contagion, nous vous demandons d'examiner la tête de votre enfant et celle des autres membres de la famille **pour les deux prochaines semaines**, puis de traiter les personnes qui ont des poux ou des lentes.

Il faut préciser que les poux ne causent pas toujours des démangeaisons.

Dépliant d'information

Vous êtes invités à consulter les documents suivants sur le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000129/> ainsi que celui de Québec.ca <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/poux>

Si votre enfant a des poux ou des lentes...

Il est très important qu'un enfant infesté soit traité le plus rapidement possible. Le pharmacien communautaire pourra proposer un traitement pour votre enfant. N'oubliez pas d'aviser l'école en cas d'infestation ou de persistance des poux dans votre milieu familial afin d'éviter la transmission de ceux-ci aux autres enfants.

Une lettre semblable à la présente ne vous sera pas envoyée chaque fois qu'une apparition de poux nous sera signalée. C'est pourquoi il est important de la conserver et de vous y référer au besoin. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler l'importance d'examiner régulièrement la tête de votre enfant, tout au long de l'année scolaire.

Merci de votre collaboration.

Direction de l'école

Date

N. B. Pour plus d'information, communiquez avec Info-Santé.

Recto

Procédure pour l'examen visuel de la tête avec un peigne fin¹

L'examen des cheveux des enfants doit être fait par les parents, idéalement une fois par semaine et particulièrement pendant les périodes critiques, soit à l'automne et à l'hiver, ou au retour des vacances. Si quelqu'un de l'entourage a des poux, un examen quotidien peut être nécessaire. Les experts recommandent d'effectuer l'examen des cheveux à mains nues (sans gants) et d'appliquer du revitalisant sur les cheveux avant de passer le peigne fin. Le revitalisant aide à immobiliser le pou; il est alors plus facile de le trouver et de l'enlever. Par contre, il est contre-indiqué si l'on envisage de traiter le sujet infesté avec la perméthrine (il diminue l'efficacité de ce pédiculicide).

Voici les étapes à suivre :

1. Avoir à portée de main de l'eau tiède, une serviette en tissu, un peigne ordinaire ou une brosse à cheveux, un peigne fin pour les poux, un essuie-tout en papier et une source de lumière.



2. Mouiller les cheveux à l'eau tiède et les éponger avec la serviette. Les cheveux doivent être humides, sans dégoutter.



3. L'ajout d'une petite quantité de revitalisant pour les cheveux peut grandement améliorer la recherche.

4. Se placer près d'une source de lumière (une fenêtre idéalement ou une lampe d'appoint).

5. Peigner les cheveux en entier, avec le peigne ordinaire ou la brosse à cheveux, afin de les lisser.



6. Commencer à passer le peigne fin en plaçant les dents sur le cuir chevelu, au sommet de la tête. Descendre le peigne doucement vers la pointe des cheveux.



7. Regarder attentivement les dents du peigne, à la lumière, après chaque coup de peigne.

8. Répéter les deux étapes précédentes, de façon à couvrir toute la tête.

9. Pour chercher les lentes, il faut séparer les cheveux en sections verticales très étroites avec un peigne.



10. Sous un bon éclairage, les cheveux ainsi séparés sont étalés et examinés de la racine jusqu'à la pointe.

Une attention particulière est portée à la partie postérieure et inférieure de la tête ainsi qu'à la région située derrière les oreilles. Une loupe peut aussi aider à la détection des poux et des lentes (grosesse d'une tête d'épingle jusqu'à celle d'une graine de sésame).



11. La présence d'un ou de plusieurs poux sur les dents du peigne fin est un signe d'infestation active. Enlever ces poux en essuyant le peigne fin sur l'essuie-tout en papier.

12. Après l'examen de la tête, nettoyer le peigne fin sous l'eau du robinet, le laisser tremper dans un pédiculicide ou de l'eau chaude (de 5 à 10 min.).

13. Se laver les mains après l'examen.

Note : Un examen complet prend entre 10 et 30 minutes, selon l'expérience de l'examineur.

1. HEALTH PROTECTION AGENCY NORTH WEST, U.K. 2010, cité dans MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *La pédiculose du cuir chevelu – Lignes directrices pour le contrôle de La pédiculose du cuir chevelu dans les écoles et les services de garde éducatifs à l'enfance – Guide d'intervention*, Québec: mis à jour décembre 2019, p.47, disponible en ligne à <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-271-08W.pdf>



Pediculosis – Letter to the parents – 1st notice

Group : _____

TO THE PARENT(S)

SUBJECT: HEAD LICE AMONG YOUR CHILD'S CLASSMATES

Check your child for head lice

At least one of your child's classmates has been found to be infested with head lice.

To help prevent further spread, please make sure to check your child's head for the **next two (2) weeks** as well as the rest of your family. Treat anyone with lice or nits.

Remember that lice do not always cause itching.

Booklet

For more information on head lice, please, visit the ministère de la Santé et des Services sociaux website where you can find this booklet : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/en/document-000130/>). You can also visit the following web site: <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/poux>.

If your child has lice or nits

It is very important to treat your child as soon as possible. Your pharmacist can recommend you a good treatment. Remember to inform the school if the lice infestation persists or returns among your family members in order to prevent the spread of lice to other children.

You will not be sent a new letter every time a new case is discovered. That is why it's important to keep this letter and refer to it as needed. We wish to remind you of the importance of checking your child's head regularly throughout the school year.

Thank you for your cooperation!

School Administration

Date

N.B. For more information, contact Info-Santé

Recto

How to visually check for lice with a nit comb

Parents must check their kids for head lice, ideally once a week and especially during critical periods like fall and winter or when returning from vacation. If someone around your child has head lice you may have to check daily. Experts recommend using your bare hands (without gloves) and applying conditioner to the hair before running a comb through it. The conditioner will help prevent the lice from moving around, making them easier to find and remove. However, you should avoid applying conditioner if you intend to treat an infestation with permethrin, because conditioner will reduce the effectiveness of this type of head lice medication.

Follow these steps:

1. You will need warm water, a paper napkin or toilet paper, an ordinary comb or hair brush, a nit comb, a paper towel, and a good light source.
2. Wet the hair with warm water and towel dry. The hair should be damp, not dripping.
3. Rubbing a small amount of conditioner into the hair can make things much easier.
4. Get set up near a good source of light (ideally a window or accent lamp).
5. Comb the hair through with the regular comb or hair brush so it is tangle-free.
6. Start running the nit comb through the hair with the teeth touching the scalp at the top of the head. Draw the comb gently towards the ends of the hair.
7. After each stroke of the nit comb, look closely at the teeth under good lighting.
8. Repeat the last two steps until the entire head has been covered.
9. To search for nits, use a comb to separate the hair into very narrow vertical sections.
10. Under good lighting, spread out the hair in each section and check it from root to tip. Pay particularly close attention to the back and lower part of the head and the area behind the ears. A magnifying glass can make it easier to spot lice or nits, which range in size from a pin head to a sesame seed.
11. One or more lice on the teeth of the comb means there is an active infestation. Remove these lice by wiping the comb through a piece of paper towel.
12. When you are finished examining the head, clean the comb under the tap and let it soak in head lice medication or warm water for 5 to 10 minutes.
13. Wash your hands after completing the check.

Note: A complete exam should take 10 to 30 minutes, depending on the experience of the person doing the check.

Source: Health Protection Agency North West, U.K. 2010
 Photos of the child: M. Barakat, 2012

Pédiculose – Note à l'enseignant

Groupe : _____

Madame
ou
Monsieur,

Nous demandons votre collaboration afin de mettre fin à l'épisode de pédiculose (poux) qui sévit actuellement dans votre classe.

L'application des règles suivantes faciliterait le contrôle de cette infestation de façon plus rapide :

1. Les parents de vos élèves recevront une lettre informative au sujet des poux.
2. **Recommander aux enfants** (enseignants inclus) de :
 - garder les cheveux longs attachés pendant les deux prochaines semaines ou jusqu'à la fin de l'éclosion de pédiculose s'il y a un autre cas (**en cas de doute, consulter l'infirmière**);
 - éviter de se coller la tête contre celle des autres;
 - placer tuques, casquettes et foulards dans **la manche de leur manteau**;
 - ne pas échanger tuques, casquettes et foulards.
3. Retourner les vêtements d'éducation physique et la serviette utilisée pour la relaxation afin qu'ils soient lavés pendant les deux prochaines semaines ou jusqu'à la fin de l'éclosion.
4. Signaler à l'infirmière tout enfant qui :
 - semble présenter des comportements de grattage inhabituels;
 - persiste à ne pas s'attacher les cheveux.
5. Informer la secrétaire de tout nouveau signalement de pédiculose qui vous serait adressé directement afin que cette dernière puisse en informer l'infirmière.

Pour votre information, les sites suivants peuvent être consultés.

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-276-01F.pdf>

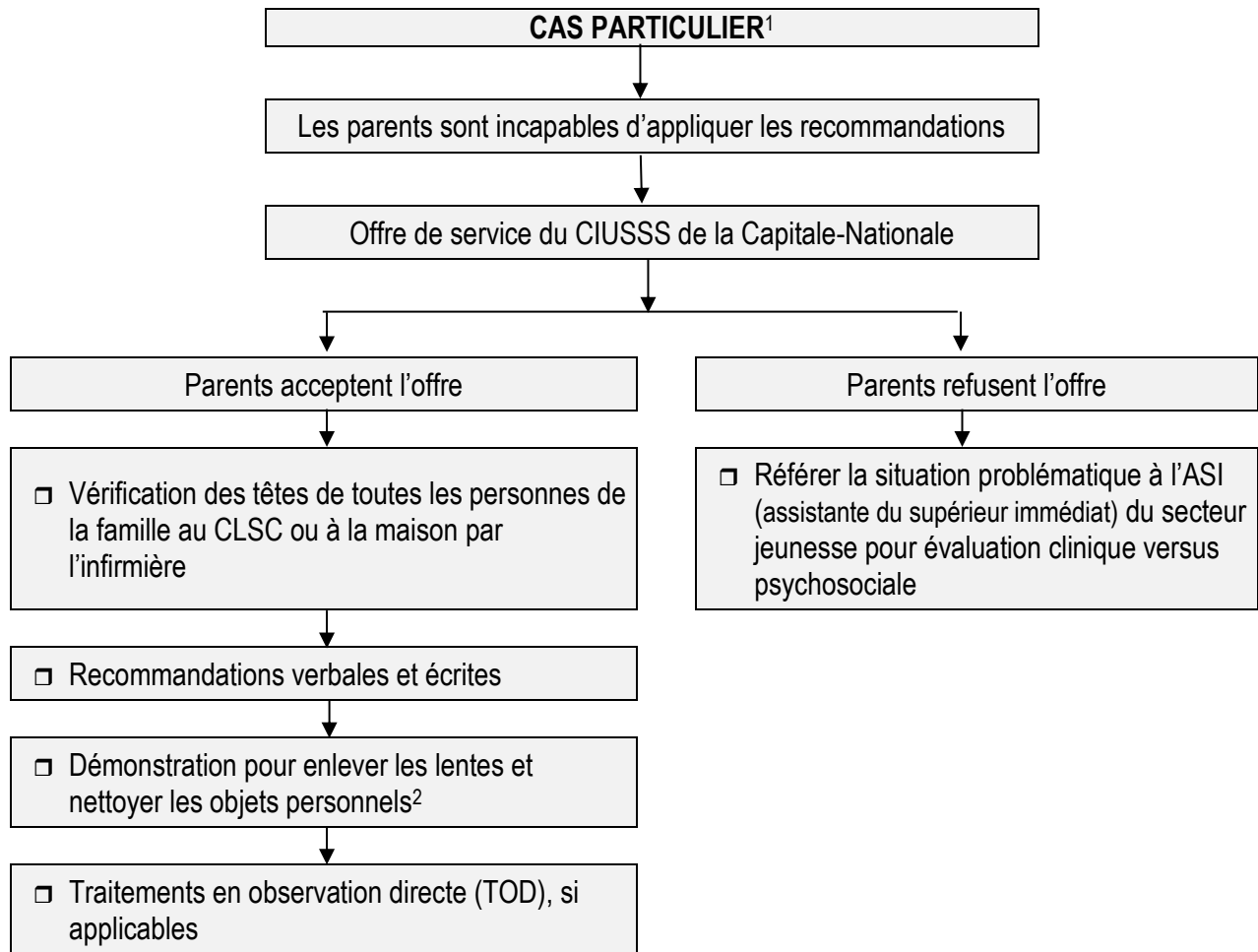
<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/poux>

Merci de votre collaboration.

Infirmière scolaire du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Date

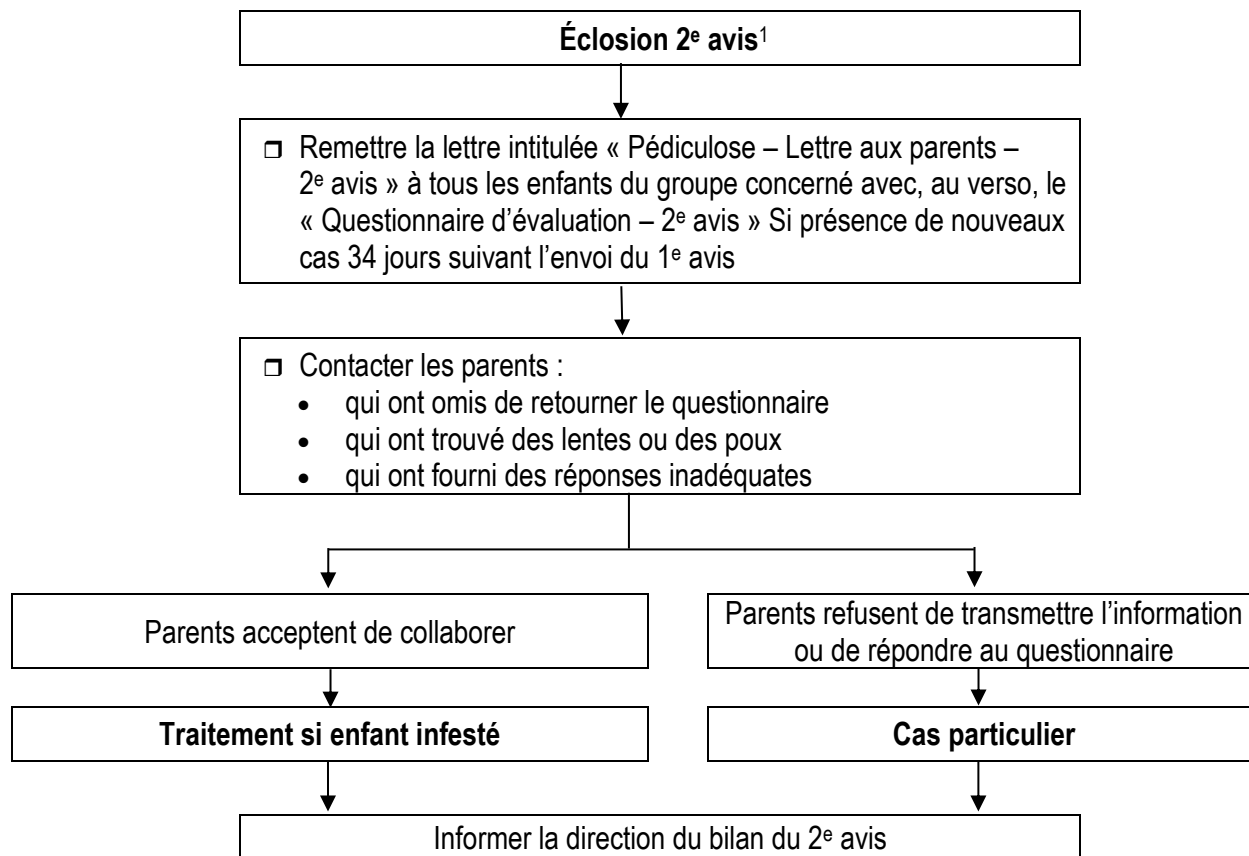
Arbre décisionnel n° 3 – Cas particulier



- Refus des parents de collaborer malgré l'intervention du directeur de l'établissement scolaire
 - Refus des parents de collaborer à l'évaluation de l'infirmière
 - Refus d'appliquer le traitement
 - Échec à deux pédiculicides
 - Facteurs sociaux (barrière linguistique, analphabétisme, etc.)
2. Si l'enfant présente un grand nombre de lentes, la procédure pour enlever les lentes peut s'étendre sur plusieurs jours.

SECTION IV. Éclosion

Arbre décisionnel n° 4 – Éclosion



1. Persistance de nouveaux cas dans une classe 34 jours après l'envoi du 1^{er} avis.

Consignes à la suite du signalement d'un cas – 2^e avis

1. Toujours attendre la recommandation de l'infirmière de l'école avant d'envoyer la lettre intitulée « Pédiculose – Lettre aux parents – 2^e avis » et le « Questionnaire d'évaluation – 2^e avis ».
2. Si l'infirmière recommande l'envoi :
 - a. faire une photocopie de la lettre (recto) et du questionnaire d'évaluation (verso)
 - b. inscrire le groupe concerné
 - c. faire signer et dater la direction de l'établissement
3. Remettre une copie de la lettre dûment signée :
 - a. aux élèves de la classe
 - b. à l'enseignant(e) et aux spécialistes
 - c. à la direction de l'établissement
4. Demander à l'enseignant de recueillir les réponses des parents à cet envoi dès le lendemain et de les remettre au secrétariat.
5. Inscrire cet envoi dans le registre des maladies infectieuses.
6. Contacter l'infirmière dès que vous recevez une nouvelle déclaration de pédiculose pour lui transmettre le nom de l'enfant (groupe, noms des parents, numéros de téléphone à la résidence et au travail).



**Attendre la recommandation de l'infirmière
avant d'envoyer le 2^e avis!**



Groupe : _____

AUX PARENTS

Madame,
Monsieur,

Vérifiez la tête de votre enfant à l'aide d'un peigne spécial pour les poux.

Il y a **encore**, dans le groupe que fréquente votre enfant, des personnes qui présentent des poux de tête.

Nous vous demandons d'effectuer, **ce soir et tous les jours pendant 2 semaines**, un examen minutieux de la tête de votre enfant afin de détecter la présence de poux ou de lentes. Veuillez **remplir le questionnaire**, au verso, et le **retourner à l'école dès demain**.

Il est à noter que les poux ne causent pas toujours de démangeaison.

Dépliant d'information

Vous pouvez consulter le dépliant sur le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000129/>. Ce dépliant vous explique comment faire l'examen visuel de la tête de votre enfant.

Attention

Prendre note que si le problème tardait à se régler, nous nous verrons dans l'obligation d'examiner les cheveux des enfants des groupes concernés.

Merci de votre collaboration.

Direction de l'école

Date

Recto

Questionnaire d'évaluation – 2^e avis

👉 À RETOURNER DÈS DEMAIN 👈

Nom de l'enfant : _____ Groupe : _____

	Oui	Non
1. J'ai examiné les cheveux de mon enfant mèche par mèche et passé le peigne spécial pour les poux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. À l'examen, j'ai constaté que mon enfant avait des lentes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. À l'examen, j'ai constaté que mon enfant avait des poux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N.B. Si vous avez répondu <u>non</u> aux questions 2 et 3, vous n'avez pas à répondre aux questions 4 à 13.		
4. J'ai appliqué, une première fois, le traitement et je l'ai laissé en place tel que recommandé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. J'ai enlevé le plus de lentes possibles (voir technique dans le dépliant « Poux... Poux... Poux... »)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Si traitement de 2 applications : j'ai fait la 2 ^e application 9 jours après la première application, et je l'ai laissée en place comme il a été recommandé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Si traitement de 3 applications : j'ai fait les 2 ^e et 3 ^e applications 7 et 14 jours après la première application, et je les ai laissées en place comme il a été recommandé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. J'ai lavé, à l'eau chaude, le linge et la literie avec lequel mon enfant a été en contact.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. J'ai mis les équipements qui ne vont pas à la sècheuse (casquettes, toutous, etc.) dans un sac de plastique pour 10 jours.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. J'ai désinfecté les peignes, les brosses et les autres articles pour les cheveux avec le produit recommandé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. J'ai examiné la tête des autres membres de la famille et j'ai fait examiner la mienne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. J'ai fait le traitement uniquement à ceux chez qui j'ai noté la présence de lentes ou de poux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. J'ai informé les parents des amis de mon enfant, le milieu de garde et l'école fréquentés, si j'ai découvert des lentes ou des poux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Remarque : _____

Signature du parent

Date

📞 Résidence : _____ 📞 Au travail : _____



Pediculosis – Letter to the parents – 2nd notice

Group : _____

TO THE PARENTS

Madam,
Sir,

Check your child's head using a fine-tooth comb.

There are **still** head lice among your child's classmates.

Please check your child's head **daily for the next two (2) weeks** for lice or nits. Please **complete the questionnaire** on the back of this sheet, and **return it to the school tomorrow**.

Remember that lice do not always cause itching.

Information booklet

You can view the booklet on the ministère de la Santé et des Services sociaux website <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/en/document-000130/>. It describes how to inspect your child's head.

Important

**Please note that if the problem is not resolved,
we will need to check the children's heads.**

Thank you for your collaboration!

School Administration

Date

Recto

Pediculosis – Evaluation questionnaire – 2nd notice

👉 TO BE RETURNED TOMORROW 👈

Child's name : _____ Group : _____

	Yes	No
1. I checked my child's hair strand by strand and combed it with a fine-tooth comb.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. On examination, I found that my child had nits.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. On examination, I found that my child had head lice.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N.B. If you answered no to questions 2 and 3, no need to answer to questions 4 to 13		
4. I did the first application of the treatment and I left it in place as recommended.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. I removed as many nits as possible (see the technique in the folder « Lice... Lice... Lice... »)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. If treatment with 2 applications: I did the second application 9 days after the first application, and I left it in place as recommended.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. If treatment with 3 applications: I did the second and the third applications 7 and 14 days after the first application, and I left it in place as recommended.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. I washed, in hot water, the clothing my child had been in contact with.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. I washed the bedding.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. I disinfected the combs, hair brushes and other hair accessories.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. I checked the heads of the other family members and had my own checked.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. I treated only those where I noted the presence of nits or lice.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. I informed the parents of my child's friends, the day-care and the school, if I found nits or lice.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Comments: _____

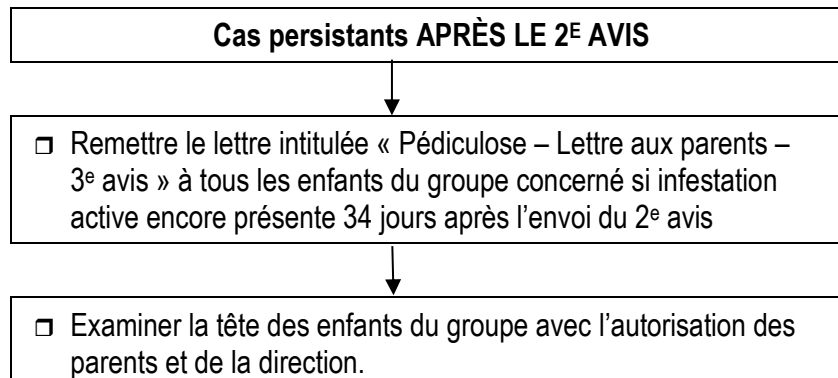
Parent's signature _____

Date _____

📞 Home: _____

📞 Work: _____

Arbre décisionnel n° 5 – Cas persistants après le 2^e avis



SECTION V. Cas persistants – 3^e avis

Consignes à la suite du signalement d'un cas – 3^e avis

1. Toujours attendre la recommandation de l'infirmière de l'école avant d'envoyer la lettre intitulée « Pédiculose – Lettre aux parents – 3^e avis »
2. Si l'infirmière recommande l'envoi :
 - a. faire une photocopie de la lettre
 - b. inscrire le groupe concerné
 - c. faire signer et dater la direction de l'établissement
 - d. conserver la lettre avec la signature originale pour vos dossiers
3. Remettre une copie de la lettre dûment signée :
 - a. aux élèves de la classe
 - b. à l'enseignant(e) et aux spécialistes
 - c. à la direction de l'établissement
 - d. à l'infirmière de l'école
4. Demander à l'enseignant(e) de remettre une liste des enfants qui n'auront pas reçu cet avis à l'infirmière (réf. : absence).
5. Inscrire cet envoi dans le registre des maladies infectieuses.



Pédiculose – Lettre aux parents – 3^e avis

Groupe : _____

AUX PARENTS

Madame,
Monsieur,

Le problème de **PÉDICULOSE** (poux de tête) persiste toujours dans le groupe de votre enfant. C'est pourquoi l'infirmière, ou un(e) intervenant(e) nommé(e) par la direction de l'établissement procédera à l'examen de la tête de votre enfant. Si vous refusez cette procédure, veuillez en aviser l'école.

Si votre enfant est porteur de poux, une infirmière vous contactera.

Merci de votre collaboration.

Direction de l'école

Date

Infirmière du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Date



Pediculosis – Letter to the parents – 3^d notice

Group : _____

TO THE PARENTS

Madam,
Sir,

The problem of **PEDICULOSIS** (head lice) is still present in your child's group. For this reason, the nurse or a person appointed by the school administration will check your child's head. If you **do not** want this procedure, please inform the school.

If your child is found to have head lice or nits, the nurse will contact you.

Thank you for your cooperation.

School Administration

Date

CIUSSS de la Capitale-Nationale Nurse

Date



Pédiculose

OUTILS

Cette case doit contenir : N° dossier, nom, prénom, date de naissance, NAM, nom de la mère, prénom de la mère, nom du père, prénom du père

GRILLE D'ÉVALUATION DU TRAITEMENT DE LA PÉDICULOSE À L'INTENTION DE L'INFIRMIÈRE

Direction clinique _____ Programme _____ Site _____

Nom de l'enfant _____	Groupe _____	École _____			
ÉVALUATION			OUI	NON	COMMENTAIRES
Le parent est-il capable reconnaître les poux et les lentes?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Est-ce que tous les membres de la famille ont été examinés? Ne pas oublier les familles recomposées.			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Tous ceux qui avaient des poux ou des lentes viables ont-ils été traités de façon simultanée ?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le parent a-t-il informé les contacts et les milieux fréquentés?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'enfant a-t-il reçu un traitement avec l'un des produits recommandés par le professionnel de la santé? Produit _____ _____ Date du traitement : _____ _____			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Recommander une 2 ^e ou une 3 ^e application du même produit selon le schéma utilisé 2 ^e dose prévue : _____ 3 ^e dose prévue : _____			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le parent a-t-il bien suivi le mode d'emploi du produit choisi?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si utilisation d'un traitement à base de perméthrine, les recommandations suivantes ont-elles été respectées? ● Ne pas relaver les cheveux et éviter la baignade jusqu'à 48 heures après chaque application. ● Ne pas utiliser d'acide acétique (vinaigre) ou de revitalisant pour les cheveux avant et après l'application.			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les poux et les lentes ont-ils été retirés à l'aide d'un peigne spécial pour les poux?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les effets personnels (peignes, brosses et articles à cheveux, chapeaux, casquettes, écouteurs et autres) utilisés régulièrement par la personne infestée ont-ils été nettoyés selon l'une des méthodes suivantes : ● Tremper dans un shampoing contre les poux (non dilué) pendant 5 à 10 minutes ; ● Tremper dans l'eau chaude (environ 65°C ou 150°F) pendant 5 à 10 minutes ; ● Déposer dans la sècheuse au réglage chaud pendant 20 minutes ; ● Nettoyer à sec ; ● Entreposer pendant 10 jours dans un sac de plastique.			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Explorer les causes possibles d'échec, se référer au tableau 3 : Causes d'échec du traitement et du contrôle des poux de tête du guide d'intervention-La pédiculose du cuir chevelu.			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si malgré l'utilisation adéquate du produit pédiculicide, il y a encore présence de poux à la 17 ^e journée, débutez un nouveau traitement en utilisant un produit contenant des ingrédients actifs différents. Si l'échec au traitement est relié à une mauvaise utilisation du produit, le même produit peut être réutiliser.			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le parent se sent-il capable de prendre en charge la situation avec vos conseils?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le parent se sent-il dépassé par la situation, a-t-il besoin d'aide?			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Date _____ Signature _____ aaaa/mm/jj Infirmière					
Légende °C : Celsius °F : Fahrenheit Source : Pédiculose outil d'intervention en milieu scolaire					

()

Dossier usager D.I.C.: 3-4-4

OUTILS

Professionnels de la santé – Procédure pour l'application des produits de la catégorie « 2 applications »

<p>DIMETHICONE 100 cST, 50 % P/P (NYDA®)</p>	<p>PERMETHRINE 1 % (KWEELADA-P® ET Nix®)</p>	<p>PYRETHRINES ET BUTOXYDE DE PIPERONYLE (R ET C®, PRONTO®)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer le produit sur les cheveux secs (entre 10 et 34 ml, en fonction de la longueur des cheveux). Masser pour bien enrober les cheveux de produit, surtout près de la nuque et derrière les oreilles. Les cheveux doivent être complètement mouillés par le produit. • Attendre 30 minutes. • Passer la chevelure au peigne fin après le traitement pour enlever les poux visibles et les lentes. • Laisser le produit sécher sur les cheveux pendant au moins 8 heures (par exemple : toute la nuit), • Laver les cheveux avec un shampoing ordinaire. • Sécher les cheveux avec une autre serviette ou au séchoir. Déposer les serviettes avec les articles à nettoyer. • Utiliser le peigne fin pour enlever les poux et les lentes aux jours 2, 11 et 17 après le début du traitement. • Répéter l'application du produit au jour 9 après le début du traitement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Laver les cheveux avec un shampoing ordinaire ne contenant pas de revitalisant. Rincer les cheveux à l'eau tiède et bien les éponger avec une serviette. • Bien agiter le flacon du produit contre les poux. • Appliquer de 25 à 50 ml du produit sur le cuir chevelu (jusqu'à 100 ml si les cheveux sont longs). Masser pour bien enrober les cheveux de produit, surtout près de la nuque et derrière les oreilles. • Laisser agir pendant 10 minutes. • Rincer à fond à l'eau tiède. • Passer la chevelure au peigne fin après le traitement pour enlever les poux visibles et les lentes. • Sécher les cheveux avec une autre serviette ou au séchoir. Déposer les serviettes avec les articles à nettoyer. • Utiliser le peigne fin pour enlever les poux et les lentes aux jours 2, 11 et 17 après le début du traitement. • Répéter l'application du produit au jour 9. • Pour permettre une meilleure efficacité du traitement : <ul style="list-style-type: none"> - ne pas utiliser un shampoing 2 en 1 ni un revitalisant avant et après l'application du produit, - ne pas laver les cheveux durant 48 heures après l'application du produit, - ne pas utiliser de produit à base de vinaigre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer de 25 à 50 ml du produit sur les cheveux secs (jusqu'à 100 ml si les cheveux sont longs). Masser pour bien enrober les cheveux de produit, surtout près de la nuque et derrière les oreilles. • Laisser agir pendant 10 minutes (sans diluer). • Ajouter de l'eau en petite quantité jusqu'à la formation de mousse. • Rincer à fond à l'eau tiède. • Passer la chevelure au peigne fin après le traitement pour enlever les poux visibles et les lentes. • Sécher les cheveux avec une serviette ou au séchoir. Déposer la serviette avec les articles à nettoyer. • Utiliser le peigne fin pour enlever les poux et les lentes aux jours 2, 11 et 17 après le début du traitement. • Répéter l'application au jour 9 après le début du traitement.

**HUILES D'ANIS ETOILE ET DE NOIX DE COCO FRACTIONNEE,
HUILE ESSENTIELLE DE CANANGA ODORATA (YLANG-YLANG)
ET ALCOOL ISOPROPYLIQUE (ZAP®)**

- Vaporiser le produit **sur les cheveux secs** jusqu'à ce qu'ils soient légèrement humides. **Faire attention de ne pas vaporiser dans les yeux, le nez ou la bouche.**
- Masser pour bien enrober les cheveux de produit, surtout près de la nuque et derrière les oreilles.
- Laisser agir **pendant au moins 15 minutes.**
- Laver les cheveux avec le shampoing habituel. L'usage d'un revitalisant immédiatement après l'application du produit ne sera peut-être pas nécessaire;
- Passer la chevelure au peigne fin après le traitement pour enlever les poux visibles et les lentes.
- Sécher les cheveux avec une autre serviette ou au séchoir. Déposer les serviettes avec les articles à nettoyer.
- Utiliser le peigne fin pour enlever les poux et les lentes aux jours 2, 11 et 17 après le début du traitement.
- Répéter l'application au jour 7 et au jour 14 après le début du traitement.

**MYRISTATE D'ISOPROPYLE ET ST-CYCLOMÉTHICONE
(RESULTZ®)**













- Appliquer le produit **sur les cheveux secs** (de 30 à 120 ml, en fonction de la longueur des cheveux) et masser pour bien enrober les cheveux de produit, surtout près de la nuque et derrière les oreilles.
- Laisser agir **pendant au moins 10 minutes.**
- Rincer les cheveux à l'eau tiède et laver les cheveux avec le shampoing habituel, si désiré. La texture particulière de la chevelure après l'application du produit peut persister après le rinçage ; elle facilite le passage du peigne.
- Passer la chevelure au peigne fin après le traitement pour enlever les poux visibles et les lentes.
- Sécher les cheveux avec une autre serviette ou au séchoir. Déposer les serviettes avec les articles à nettoyer.
- Utiliser le peigne fin pour enlever les poux et les lentes aux jours 2, 11 et 17 après le début du traitement.
- Répéter l'application au jour 7 et au jour 14 après le début du traitement.

Infestation de poux – Traitement « 2 applications »

JOURS 0 ET 9

Date : _____

Nom de l'enfant : _____

Date (MM/JJ)	Inscrire la date du jour où l'action est posée.																			
Jour de traitement		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
Infestation active	Un des produits suivants : Kwellada-PMD 1 % (*) Nix® 1 % NydaMD (*) ProntoMD (*) R & CMC (*) (*) Ne pas utiliser de revitalisant pour les cheveux avec ces produits.	 1									 2									
	Examen visuel avec les cheveux mouillés																			
	Enlever les poux et/ou lentes avec un peigne fin de couleur claire, espace 0,2 ou 0,3 mm entre les dents																			
Poux 	Cocher les jours où des poux ou des lentes sont identifiés.																			Si poux ou lente au jour 17, contacter l'infirmière scolaire.
Lentes 																				















Inspiré des Lignes directrices pour le contrôle de la pédiculose du cuir chevelu dans les écoles et les services de garde éducatifs à l'enfance, INSPQ, version 2012

Infestation de poux – Traitement « 3 applications »

JOURS 0-7-14

Date : _____

Nom de l'enfant : _____

Date (MM/JJ)	Inscrire la date du jour où l'action est posée.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
Infestation active	Un des produits suivants : ZapMD ResultzMD	 1							 2							 3				
	Examen visuel avec les cheveux mouillés																			
	Enlever les poux et/ou lentes avec un peigne fin de couleur claire, espace 0,2 ou 0,3 mm entre les dents																			
Poux 	Cocher les jours où des poux ou des lentes sont identifiés.																			Si pou ou lente au jour 17, contacter l'infirmière scolaire.
Lentes 																				

Inspiré des Lignes directrices pour le contrôle de la pédiculose du cuir chevelu dans les écoles et les services de garde éducatifs à l'enfance, INSPQ, version 2012

Références

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS). *Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec – Guide d'intervention 2015*, chapitre 7, Québec, septembre 2016.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS). *Lignes directrices pour le contrôle de la pédiculose du cuir chevelu dans les écoles et les services de garde éducatifs à l'enfance*, Québec, décembre 2019.

POUX...POUX...POUX. *Tout savoir sur les poux de tête* (MSSS).
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-276-01F.pdf>

Direction de santé publique
2400, avenue D'Estimauville
Québec (Québec) G1E 7G9
www.ciuss-s-capitalenationale.gouv.qc.ca

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale**

Québec 

